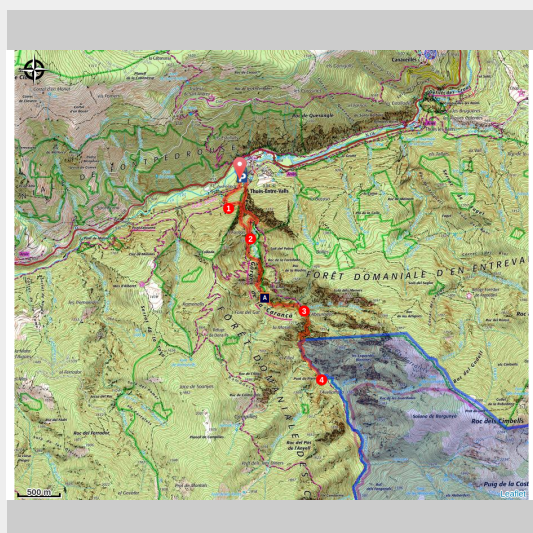


Les Gorges de la Carança jusqu'au pont de pierre

Conflent Canigó



Passage sur les passerelles et ponts de singe (OTI Conflent Canigó)

Avis aux amateurs de sensations ! Au

| **Infos pratiques**

programme, corniches, passerelles, ponts de singe, le long du torrent de la Carança, avec ses à-pics vertigineux, sa forêt dense. Une randonnée hors du commun !

Entre le massif du Canigó et le massif du Puigmal, le massif de la Carança s'élève depuis les gorges jusqu'aux plus hauts sommets du Conflent, offrant à la faune sauvage de grand espaces préservés.

Pratique : Rando pédestre

Durée : 5 h

Longueur : 7.9 km

Dénivelé positif : 948 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Hors des sentiers battus

Itinéraire

Départ : Parking des Gorges de la Carança, Thuès-entre-Valls.

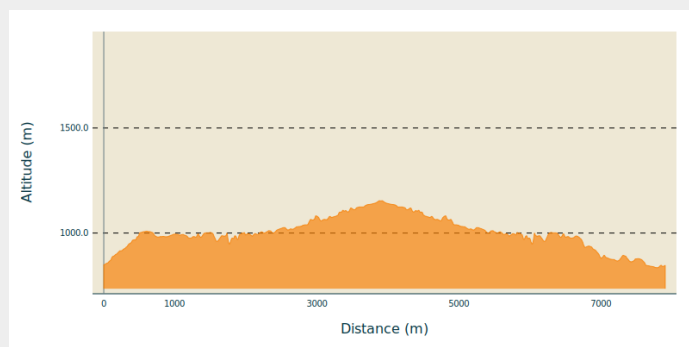
Arrivée : Parking des Gorges de la Carança, Thuès-entre-Valls.

Balisage : — PR

Communes : 1. Thuès-entre-Valls

2. Nyer

Profil altimétrique



Altitude min 835 m

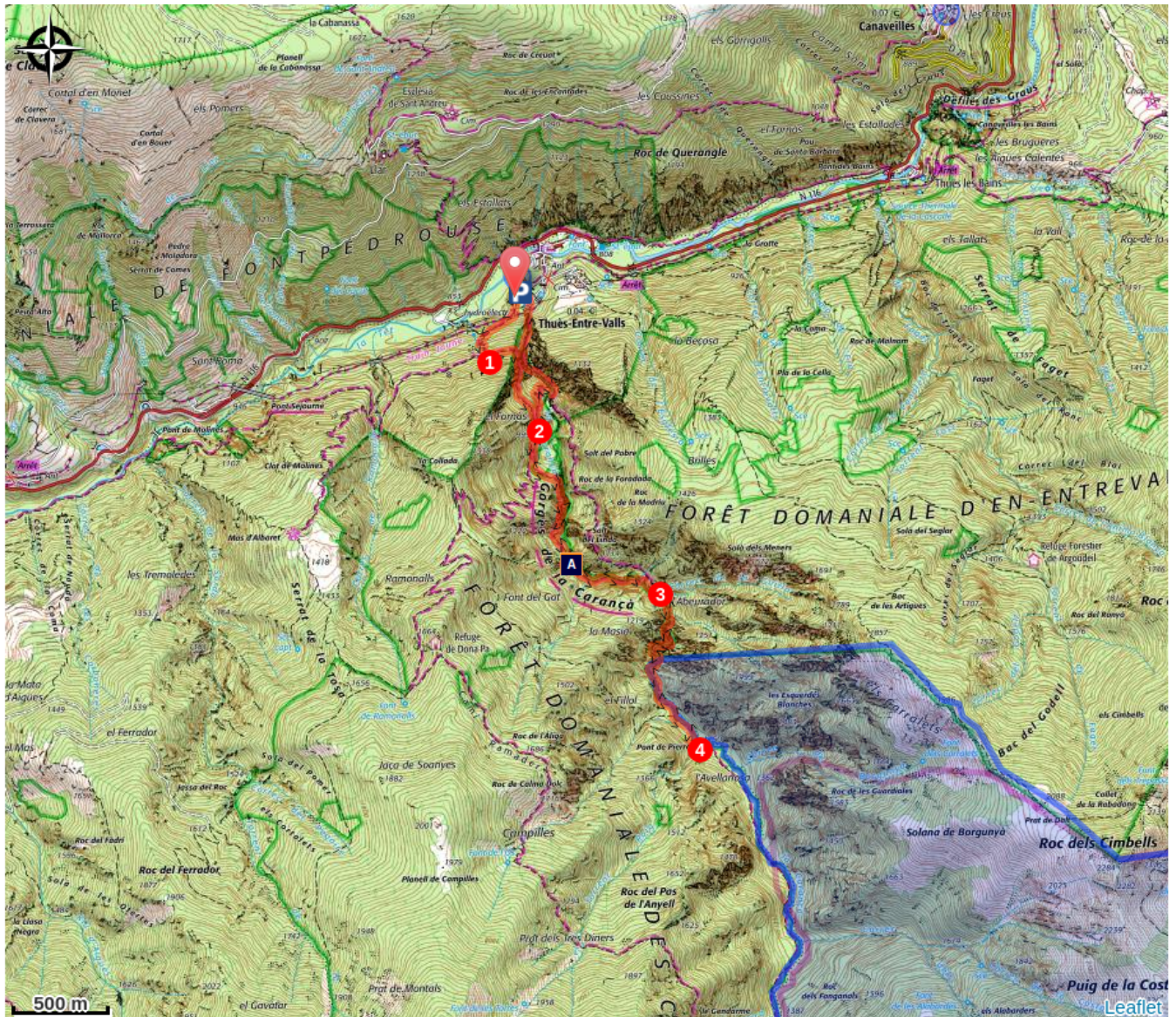
Altitude max 1154 m

D - Parking des Gorges de la Carança (837 m) - Depuis le parking, emprunter le pont sur la droite au-dessus du torrent, puis commencer l'ascension.

1. Les Costes d'Ença (998 m) - laisser le chemin à droite et partir à plat à gauche. Début de la corniche.
2. El Fornàs (999m) - Laisser le sentier qui part main gauche puis celui qui part main droite et continuer en face. Le sentier, parfois caillouteux, parfois plus large, est sécurisé par une main courante. Les passerelles et ponts de singes se succèdent, enjambant le torrent à plusieurs reprises.
3. Roc de la Madriu (1027 m) - Laisser le sentier qui part main gauche et continuer en rive droite.

4. Pont de pierre (1050m) - Le retour s'effectue par le même itinéraire. jusqu'au point 2 que l'on quitte par la droite avant de rejoindre le torrent que l'on suit en rive droite jusqu'au parking.

Sur votre route...



Gorges de la Carança (A)

Toutes les informations pratiques



Danger chantier de brulage dirigé

Le brulage dirigé est une pratique traditionnelle d'entretien, de régénération des pâturages et de prévention des incendies utilisant le feu courant en période hivernale (décembre à mars). Mise en œuvre par des équipes spécialisées et dans des conditions optimales de sécurité ces brulages, sont signalés auprès de la mairie 24 h avant et sur site le jour même. Afin de vous éviter de vous retrouver bloqué dans votre cheminement après avoir emprunté un itinéraire, nous vous invitons à cliquer sur le lien ci dessous qui vous indiquera la localisation des brulages prévus d'être réalisés (suivant les conditions météo) dans les 3 prochains jours. [Voir les chantiers de brulage dirigé](#)



Risque incendie

Attention : l'itinéraire transite dans un massif forestier sensible au risque incendie de forêt. Entre le 1er juillet et le 15 septembre, selon le niveau de risque, la circulation en voiture, à vélo, ou à pied est réglementée. Consulter le site de l'Etat afin de connaître le risque journalier et préparer au mieux votre itinéraire : [Vigilance feux de forêts](#)



Recommandations

Sentier déconseillé aux personnes souffrant de vertiges. Chiens très fortement déconseillés en raison des à-pics et des franchissements de ponts de singe et passerelles.
A éviter les jours de grands vents.

Comment venir ?

Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO, dont le Train Jaune, sur www.laregion.fr
Sinon, pensez au covoiturage !

Accès routier

Depuis la D66, traverser le village jusqu'au parking.

Stationnement

Parking des Gorges de la Carança, Thuès-entre-Valls.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Réserve Naturelle Régionale de Nyer

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

Réserve Naturelle Régionale de Nyer

3 rue de la Mairie

66360 NYER

Tél : **04 68 97 05 56**

Site : <https://www.reserves-naturelles.org/nyer>

Pour assurer la pérennité de cet espace naturel protégé, il convient de respecter la réglementation en vigueur :

Sont interdits :

- les chiens même tenus en laisse,
- la cueillette des fleurs et la collecte de fossiles ou et de minéraux,
- le feu,
- la circulation de véhicules à moteurs,
- l'abandon de déchets,
- le camping.

Lieux de renseignement

Office de tourisme intercommunal

Conflent Canigó

10 place de la République, 66500

Prades

info@tourisme-canigo.com

Tel : +33 (0)4 68 05 41 02

<http://www.tourisme-canigo.com>



Sur votre route...



Gorges de la Carançà (A)

La longue vallée de la Carançà s'étire sur plus de 15 km. Confinée par de très hautes crêtes jusqu'à son débouché sur la vallée de la Têt, elle a longtemps été le théâtre des exploitations de mines de fer, de bois, et des activités pastorales. Ces gorges s'explorent au gré de ponts de singe, passerelles, et de passages à flanc de montagne équipés de mains courantes. La corniche a été creusée en 1943 afin de permettre l'accès au chantier de percement du tunnel servant à capter les eaux de la Carançà, qui alimentent l'usine hydroélectrique de Thuès. Un canal était suspendu à la paroi rocheuse et servait à transporter le bois jusqu'à la sortie des gorges. La vallée s'ouvre ensuite sur les lacs d'altitude et le refuge du Ras de la Carançà.

Crédit : © M.Castillo-CD66